

Les sources de la grammaire de français en Espagne de 1565 à 1799 : traductions et adaptations

MARC VIEMON
(*Université de Séville*)

Résumé

Dans cet article, nous tentons de combler un vide de l'histoire des traductions. En effet, nous y dressons le panorama des traductions de la grammaire française en espagnol, pour ce qui est des explications phonétiques, au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi, nous y établissons tout d'abord la liste des auteurs ayant traduit leurs sources : Sotomayor et Pérez del Castillo au XVI^e siècle ; Lacavalleria au XVII^e siècle ; Vayrac, Galmace, Martínez Saavedra et Laurès de Mayran au XVIII^e siècle. Nous évaluons ensuite certaines de ces traductions du point de vue de leur qualité et de leur utilité en nous arrêtant plus particulièrement sur celles de Pérez del Castillo et de Vayrac du fait que ces auteurs sont ceux qui plus largement traduisent leurs sources, respectivement Robert Estienne et Laurent Chiflet.

Mots-clés : traduction, grammaire française, Espagne, prononciation, XVI^e-XVIII^e siècles.

Abstract

In this article, we aim to fill a void of the history of translations. To do so, we draw up an overview of the translations of the French grammar in Spanish, regarding the phonetic explanations, during the 16th, 17th and 18th Centuries. First of all, we establish the list of the authors who have translated their sources : Sotomayor and Pérez del Castillo in the 16th Century ; Lacavalleria in the 17th Century ; Vayrac, Galmace, Martínez Saavedra and Laurès de Mayran in the 18th Century. Thereafter, we determine the quality and utility of some of these translations paying more attention to Pérez del Castillo and Vayrac, because these two authors are the ones who have translated more largely their sources, respectively Robert Estienne and Laurent Chiflet.

Key words : translation, French grammar, Spain, pronounciation, 16th-18th Centuries.

1) Introduction

Dans le domaine de la traduction, seul un petit nombre d'auteurs se sont intéressés aux ouvrages grammaticaux¹. C'est pour combler le peu d'études à ce sujet que nous nous

¹ En ce qui concerne la traduction et les transferts de la terminologie grammaticale, voir par exemple Cécile BRULEY et Javier SUSO LOPEZ (éds), *La terminología gramatical del español y del francés : Emergencias y transposiciones, traducciones y contextualizaciones / La terminologie grammaticale de l'espagnol et du*

sommes penché dans cet article sur les traductions grammaticales des auteurs de grammaires de français adressées aux Espagnols au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Nous y dressons un panorama de l'influence et de la présence des explications phonétiques de source française² et nous évaluons les traductions de ces dernières du point de vue de leur qualité et de leur utilité.

2) Les auteurs et leurs sources

2. 1. XVI^e siècle

Du XVI^e au XVIII^e siècle, de nombreuses grammaires et autres manuels de français adressés aux Espagnols voient le jour, principalement en Espagne. Il est fréquent que les auteurs de ces ouvrages puisent dans des sources grammaticales françaises, qui sont rarement citées. Certains auteurs ne font que s'inspirer de ces sources, alors que d'autres en effectuent une traduction parfois littérale, sans l'avouer pour autant.

Au XVI^e siècle, deux auteurs, au moins³, traduisent des explications phonétiques françaises en espagnol : il s'agit de Baltasar Pérez del Castillo et de Baltasar de Sotomayor. Nous reviendrons en détail sur le premier, auquel la traduction de certaines parties de la grammaire de Robert Estienne a posé quelques problèmes.

Sotomayor, pour sa part, profite de ce qu'une reine française, Isabelle de Valois, arrive à la Cour d'Espagne avec son cortège, pour publier son ouvrage⁴ en 1565. C'est une

français : émergences et transpositions, traductions et contextualisations, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2015.

² Pour une étude complète de l'apprentissage de la prononciation du français en Espagne à cette époque, voir Marc VIEMON (2016), *L'apprentissage de la prononciation du français par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Thèse doctorale, Université de Séville. [25/01/2018] <<https://idus.us.es/xmlui/handle/11441/40533>>.

³ Jacques LEDEL, auteur du *Vocabulario de los vocablos*, Alcalá de Henares, Pedro de Robles y Francisco de Cormellas, 1565, inclut dans cet ouvrage une section de prononciation du français en espagnol provenant d'un manuel de Berlaimont mais il n'est pas évident que ce soit une traduction à partir d'une version française de l'édition de Verwithaghen (1558 ou 1562) comme le suggère Pablo Núñez (t. 1, 373) dans *El Arte de las Palabras. Diccionarios e imprenta en el Siglo de Oro*, Mérida, Editora Regional de Extremadura, 2010, ou à partir d'une version latine antérieure, selon l'avis de Bruña Cuevas (64-65) dans « L'enseignement de la prononciation française aux Espagnols (XVI^e et XVII^e siècles) », Jan De Clercq, Nico Lioce et Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*, Louvain / Paris Peeters, 2000, p. 61-96.

⁴ Baltasar DE SOTOMAYOR, *Grammatica con reglas muy prouechosas y necessarias para aprender a leer y escriuir la lengua francesa, conferida con la castellana, con vn vocabulario copioso de las mesmas lenguas*, Alcalá de Henares, Pedro de Robles et Francisco de Cormellas, 1565. Cet ouvrage a été publié de manière conjointe au Vocabulaire de Ledel, cité dans la note précédente.

grammaire de français pour les Espagnols qui pouvait également être utilisée par les Français pour apprendre l'espagnol (Gaspar Galán et Corcuera Manso, 2015 : LXXXVI)⁵.

L'une de ses sources⁶ sont sans aucun doute les *Conjugaisons*⁷, de Gabriel Meurier, publiées à Anvers en 1558, ou une réédition antérieure à 1565. Meurier y avait inclus une section de prononciation française que Sotomayor a probablement traduite en espagnol. La traduction a été le plus souvent correctement effectuée mais les exemples ou explications qu'il fournit ne sont parfois pas adaptés au public espagnol auquel il s'adresse ou simplement incohérents car, contrairement à Sotomayor, Meurier ne s'adressait pas exclusivement à des hispanophones (voir le titre de l'œuvre dans la note 7).

En ce qui concerne les équivalences de son, placées après les explications sur les conjugaisons, il suit à la lettre le texte de Meurier et, tout comme lui, fait appel à la langue italienne pour expliquer le son des digrammes GU et GN au lieu d'effectuer la comparaison attendue avec l'espagnol : « G. Antecediendo va, ve, y vi, se pronuncia (las mas vezes) como ghe, ghi » ; « Gua, gue, gui, guo, Immita (muchas vezes) a la pronunciaciõ Italiana como si dixessemos, *poignart, trogue, regnon, etc.* ». Au vu des exemples, il est clair que l'impression est défectueuse en ce qui concerne la deuxième règle. C'est un N et non pas un U qui devrait apparaître après le G, aussi bien dans les trigrammes initiaux que dans le deuxième exemple (*trogne*).

Par ailleurs, dans les *Conjugaisons*, Meurier donnait une explication sur la prononciation des consonnes finales et il pointait du doigt certaines exceptions en ces termes :

Ayez auertence que l, m, n, r liquides ne sont comprinses en ceste regle : & trouue aussy les diction terminées en c, en z, en s, cum hac coniunctione avec inobedientes, car nous disons avec puissance & avec grand nombre (1558 : s. n.).

La conjonction « avec » et les exemples « avec puissance et avec grand nombre » servaient ici à illustrer en partie les exceptions à la règle générale. Cependant Sotomayor proposait la traduction suivante de ce passage :

Aueys de aduertir, que la .l.m.n.r. liquidas no entran en esta regla. Mira tambien que las dicionas terminadas en .e [*sic* pour .c], o en z. y en .s. cum hac

⁵ Antonio Gaspar GALÁN et J. Fidel CORCUERA MANSO, *La gramática francesa de Baltasar de Sotomayor (Alcalá de Henares, 1565)*, Saragosse, Prensas de la Universidad de Zaragoza, 2015.

⁶ Pour plus d'informations sur les sources de Sotomayor, consulter Gaspar GALÁN et CORCUERA MANSO (*Ibid.*).

⁷ Gabriel MEURIER, *Conjugaisons, regles, et instructions : mout propres et neccessairement requises, pour ceux qui desirent apprendre françois, italien, espagnol, et flamen*, Anvers, Jan van Waesberghe, 1558.

coniunctione, y con inobedientes, porque dezimos con abuncia [*sic*], y gran numero (1565 : s. n.).

Sotomayor y traduit non seulement la règle, mais aussi les exemples qui lui sont associés. Ce sont donc maintenant des exemples espagnols qui illustrent, dans la traduction, une règle concernant la prononciation du français.

2. 2. XVII^e siècle

En 1642, Pere Lacavalleria, un imprimeur catalan, publie à Barcelone une réédition⁸ du fameux manuel de Noël de Berlaimont en ajoutant une version catalane inédite aux versions française et espagnole déjà existantes. Il y inclut également une traduction en espagnol de la prononciation française de Meurier, différente de celle de Sotomayor. Il faut dire que certains manuels de Berlaimont présentaient, depuis 1568, des ajouts de Meurier, dont la section de prononciation⁹.

Si l'on compare la traduction de Lacavalleria des passages commentés précédemment avec celle de Sotomayor, nous constatons que l'imprimeur se montre plus cohérent que son prédécesseur¹⁰ : « Gna, gne, gni, gno, imita algunas vezes la pronunciacion Castellana de ñ » (1642 : s. n.) ; « porque nosotros dezimos, *avec puissance, avec grand nombre* » (*id.*).

Nous n'avons pas trouvé d'autres traductions au XVII^e siècle, si ce n'est dans la grammaire de Diego de Cisneros de 1624 rééditée en 1635¹¹, qui s'inspire grandement de Théodore de Bèze¹². Cependant ce n'est pas une traduction à proprement parler mais plutôt une adaptation de certaines parties du texte latin original en espagnol. C'est donc surtout au XVIII^e siècle que nous avons détecté des traductions littérales au sein des grammaires et autres ouvrages de français adressés aux Espagnols.

⁸ Pere LACAVALLERIA, *Dictionario castellano, Dictionnaire français, Dictionari catala*, Barcelone, Pere Lacavalleria, 1642.

⁹ Pour plus d'informations sur l'histoire de la prononciation française de Berlaimont et de Meurier, voir Marc VIEMON, « Adaptations au public espagnol de la prononciation du français chez Berlaimont et Meurier (XVI^e–XVIII^e) », Antonio Gaspar Galán et Javier Vicente Pérez (dirs), *Histoire de l'enseignement de la prononciation du français aux Espagnols (XVI^e – XX^e siècles)*, Bern, Peter Lang, 2016, p. 63-82.

¹⁰ Il fournit cependant l'explication suivante, déroutante pour un public espagnol : «G, siguiendo ua, ue, ui, las mas vezes se pronuncia como ga, ge, gi » (1642 : s. n.).

¹¹ Diego DE CISNEROS, *Arte de grammatica francesa en español*, Madrid, Imprenta del Reino, 1635.

¹² Théodore DE BÈZE, *De francicae linguae recta pronuntiatione*, Genève, Eustache Vignon, 1584.

2. 3. XVIII^e siècle

C'est tout d'abord Jean de Vayrac qui, dans sa grammaire de 1714¹³, traduit des passages entiers de la grammaire de Laurent Chiflet¹⁴. De même que pour Pérez del Castillo, Vayrac est un cas particulièrement intéressant que nous étudierons donc plus en détail par la suite.

Plus tard, en 1748, Antoine Galmace publie à Madrid la *Llave nueva y universal para aprender la lengua francesa*¹⁵. Il y récupère et traduit partiellement – sans préciser sa source – une section de la *Grammaire française sur un plan nouveau*¹⁶ de Claude Buffier intitulée « Preservatifs contre les fausses règles échappées en plusieurs Grammaires Françaises imprimées de notre tems » dans laquelle le jésuite avertissait son lecteur des erreurs présentes, selon lui, dans certaines grammaires de français. Elle se trouve à la fin de la grammaire de Buffier, dans l'édition de 1729 (524-533).

Galmace, en 1748, place également cette section à la fin de son ouvrage et lui donne le titre de « Coleccion de las falsas reglas que se encuentran en algunas Gramaticas Francesas » (329-345). Il y existe une différence cependant : Galmace conserve et traduit les trois premiers textes, de manière plus ou moins fidèle. Voici un extrait du texte original chez Buffier et la traduction de Galmace :

Page 3. une consone à la fin d'un mot se perd ; (l'Auteur veut dire qu'elle ne se prononce point) *Remarque*. Il se trompe considérablement par cette règle générale : témoin les mots, *bec, croc, fer, miel*. & mille autres semblables (1729 : 529).

Enseña el Autor de esta Gramatica en la pag. 3. que no se pronuncia la consonante al fin de la diction. Nota, engaño estremamente claro, y evidente, como se convence de las palabras *bec, pico, fer, yerro, miel, miel*, y otras infinitas, en que se pronuncia la ultima consonante, por no quitar sentido à la diction (1748 : 333).

Cependant Galmace remplace le quatrième texte, dédié chez Buffier à la grammaire de Regnier-Desmarais¹⁷. Notre grammairien, lui, préfère adresser ses dernières critiques à Jean-Henri Le Gallois de Grimarest (sans le nommer), un autre auteur de grammaire de

¹³ Jean DE VAYRAC, *El arte françes [...] para aprehender facilmente, y con brevedad à leer, pronunciar, escribir, y hablar la lengua francesa*, Paris, Pierre Witte, 1714.

¹⁴ Laurent CHIFLET, *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, Jacques van Meurs, 1659.

¹⁵ Antoine GALMACE, *Llave nueva y universal para aprender la lengua francesa*, Madrid, Gabriel Ramirez, 1748.

¹⁶ Claude BUFFIER, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, Bordelet, 1729 [1709].

¹⁷ François-Séraphin REGNIER-DESMARAIS, *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1706 [1705].

français pour Espagnols, qui avait publié son ouvrage en 1747 à Pampelune¹⁸. C'était un concurrent direct qu'il fallait discréditer.

Mais Galmace n'a pas uniquement traduit Buffier. Dans la réédition de la *Llave nueva* de 1754, il a pris connaissance de la grammaire de Pierre Restaut¹⁹, plus précisément l'édition de 1749, dont il récupère et traduit également de nombreux passages. L'un d'entre eux est particulièrement intéressant du point de vue de l'histoire de la description phonétique. En effet, jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, les auteurs de grammaires de français adressées aux Espagnols employaient les expressions « diptongo (o diftongo) propio » et « diptongo impropio » pour désigner respectivement les digrammes vocaliques qui faisaient entendre deux sons ou un seul, comme IA et OU.

Parmi les auteurs de grammaire française, Maupas²⁰ et Buffier²¹, par exemple, employaient cette terminologie (« diphtongue propre » et « diphtongue impropre »). Restaut, pour sa part, introduira les expressions « diphtongue » d'un côté et « voyelle composée » de l'autre pour faire référence à ces groupes de lettres. Galmace récupérera ces dénominations et les traduira dans la *Llave nueva*. Cela correspond aux passages suivants :

[Les voyelles composées] sont deux, ou quelquefois trois des voyelles *a, e, i, o, u*, lesquelles jointes ensemble expriment un son simple et permanent, et qui par conséquent ne doivent être regardées que comme une seule voyelle (1749 : 6-7).

Estas vocales compuestas yà son dos, yà tres de las vocales simples *a, e, i, o, u*, las quales juntas, no expressan mas que un sonido simple, y permanente ; por lo que no deben ser miradas, sino como una sola vocal (1754 : 9).

...quand elles expriment un son double, c'est-à-dire, où l'on entend le son de deux voyelles, on les appelle alors Diphtongues (1749 : 14-15).

...quando dos, ò mas de las dichas vocales explican el sonido doble, en el cual suena como de dos, entonces se llaman diphtongos (1754 : 16).

¹⁸ Jean-Henri LE GALLOIS DE GRIMAREST, *Nueva gramatica francesa*, Pampelune, Herederos de Martínez, 1747.

¹⁹ Pierre RESTAUT, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris, Ph. N. Lottin, 1749 [1730].

²⁰ Charles MAUPAS, *Grammaire française*, Blois, Philippe Cottureau, 1607.

²¹ *Op. cit.*

Après lui, un certain nombre d'auteurs reprendront cette terminologie en Espagne : González Cañaveras²² (1781 : 66-67), Chantreau²³ (1781 : IX, 4, 6, 11-12), Jovellanos²⁴ (1858 : 157) et Laurès de Mayran²⁵ (1799 : 14, 20).

Plus tard, d'autres auteurs de grammaires de français pour Espagnols traduiront également Restaut. Il s'agit de Martínez Saavedra²⁶ (1791) et, de nouveau, de Laurès de Mayran (1799). Seulement, ces auteurs ne traduisent pas les *Principes*, mais l'*Abrégé*²⁷ de ces mêmes principes, réalisé également par Restaut. C'était une version réduite adressée à un public moins expérimenté.

Ces traductions nous intéressent moins puisque l'*Abrégé* ne comportait pas de chapitre de prononciation à part entière, si ce n'est le premier, de cinq pages, présentant quelques concepts généraux et intitulé « De la grammaire en général, des Mots, des Syllabes, et des Lettres ». Il apparaît traduit littéralement chez Martínez Saavedra ; légèrement modifié chez Laurès de Mayran, qui maintient la version française sur une colonne parallèle.

Après avoir dressé ce panorama général, nous allons nous pencher sur quelques traductions concrètes de Pérez del Castillo et de Vayrac, l'un du XVI^e siècle et l'autre du XVIII^e. Leur cas nous ont paru intéressants du fait que ces auteurs, par ailleurs tous deux des ecclésiastiques, n'ont pas uniquement composé une grammaire, ils étaient également des traducteurs de métier, moins à même, à priori, de commettre des erreurs dans la restitution en espagnol du message initialement composé en français.

3) Baltasar Pérez del Castillo

Pérez del Castillo était un homme d'Église. Il fut chanoine de la cathédrale de Burgos puis curé de Fuenlabrada. Avant que l'on ne découvre en 2007 sa grammaire, un manuscrit qui n'a probablement jamais été imprimé²⁸, Pérez del Castillo était uniquement

²² Antonio GONZÁLEZ CAÑAVERAS, *Cartilla francesa o combinaciones generales para la lectura*, Cadix, Luis de Luque y Leyva, 1781.

²³ Pierre-Nicolas CHANTREAU, *Arte de hablar bien francés o gramática completa dividida en tres partes*, Madrid, Antonio de Sancha, 1781.

²⁴ Gaspar Melchor DE JOVELLANOS, « Rudimentos de la gramática francesa », Cándido Nocedal (éd.), *Biblioteca de Autores Españoles. Desde la formación del lenguaje hasta nuestros días. Obras publicadas e inéditas de D. Gaspar Melchor de Jovellanos*, Madrid, M. Rivadeneyra, 1858 [1794], p. 156-163.

²⁵ Jean-Thomas LAURÈS DE MAYRAN, *Compendio nuevo de gramática francesa*, Madrid, José Herrera, 1799.

²⁶ Félix MARTÍNEZ SAAVEDRA, *Compendio de la gramática francesa*, Séville, Vázquez et Hidalgo, 1791.

²⁷ Pierre RESTAUT, *Abrégé des principes de la grammaire française*, Paris, Jean Desaint, 1732.

²⁸ La date de composition n'est pas connue même s'il semblerait qu'elle oscille entre 1563 et 1577 (Pablo Núñez, 2009 : 556), Luis Pablo NÚÑEZ, « Una gramática manuscrita inédita del Siglo de Oro para la

connu pour sa facette de traducteur dans le domaine de la littérature. Il a traduit plusieurs ouvrages du français vers l'espagnol, dont *Le théâtre du monde* de Pierre Boaistuau²⁹. Nous devons donc supposer que notre auteur possédait des connaissances approfondies en français.

Ainsi, pour composer sa grammaire, intitulée *Arte grammatica y manera de bien hablar, scriver y leer la lengua Francesa*, Pérez del Castillo puise abondamment dans le *Traicte de la Grammaire Francoise* de Robert Estienne³⁰ publié en 1557 et il en traduit certaines parties.

Luis Pablo Núñez, qui a découvert le manuscrit de Pérez del Castillo et en a réalisé l'édition critique que nous avons suivie³¹, a déjà signalé que la traduction de l'auteur est une traduction « bastante libre en la que se reelaboró la información del original, se completó, ocasionalmente se suprimieron frases o párrafos y se añadieron otras observaciones y ejemplos propios » (2011 : 287-288). Voyons plutôt la partie concernant les explications générales sur les voyelles et les consonnes :

En nostre langue Francoise nous auons vingt et deux lettres, lesquelles nous diuisions comme les Latins, en deux parties : en Voyelles et Consonantes. Les Voyelles sont lettres qui seules prononcees, font vne voix et vn son : et sont cinq en nombre, a e i ou y o u. Les Consonantes sont lettres qui ne peuuent estre prononcees seules sans voyelles, avec lesquelles voyelles rendent vn son : et sont celles-ci, b c d f g h l m n p q r s t x z (1569 : 5).

Comúnmente hablando y scribiendo usan los françeses y se aprouechar de veynte y dos letras como latinos y españoles, las quales se diuiden en dos partes, cinco vocales que solas por sí donde quieran forman voz inteligible y con significación, y diez y siete consonantes que sin ayuda de vezino no pueden formar palabra y la hazen con las vocales.

Vocales. Las vocales, como las nuestras, son estas : a.e.i.o.u., aunque u. y i. son a las vezes vocales – como en romance – y a las vezes consonantes.

Consonantes. Las diez y siete consonantes son : b.c.d.f.g.h.l.m.n.p.q.r.s.t.x.z. (2011 : 295).

Robert Estienne compare l'alphabet français avec celui du latin ; Pérez del Castillo, dans sa traduction, ajoute l'espagnol comme langue de comparaison et des informations sur les lettres bivalentes I et U. Cet auteur démontre donc qu'il connaît bien le français et

enseñanza del francés a españoles : la *Arte grammatica y manera de bien hablar, scriver y leer la lengua francesa* de Baltasar Pérez del Castillo », Teresa Bastardín Candón, Manuel Rivas Zancarrón et María García Martín (éds), *Estudios de Historiografía Lingüística*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2009, p. 551-563.

²⁹ Pierre BOAISTUAU, *El teatro del mundo de Pedro Bouistuau [...] Traduzido de lengua francesa, en la nuestra castellana, por el maestro Baltasar Perez del Castillo*, Anvers, Martin Nutio, 1594.

³⁰ Nous avons consulté Robert ESTIENNE, *Traicte de la Grammaire Francoise*, Paris, Jacques Dupuis, 1569.

³¹ Luis Pablo NÚÑEZ, « La gramática francesa de Baltasar Pérez del Castillo (s. XVI) : Edición y Estudio », *Boletín de la Real Academia Española (BRAE)*, n° 91/304 (2011), p. 275-323.

il fait parfois des efforts pour l'adapter au public espagnol. Malgré cela, sa traduction comporte des passages confus, comme celui des « diphtongues ».

Si nous comparons tout d'abord les définitions du concept de « diphtongue » données par l'auteur et sa source, nous verrons qu'elles diffèrent sensiblement :

Entre les syllabes il y en a qui sont de deux voyelles, tellement ioinctes ensemble en vne syllabe qu'en prononceant, on oit en partie le son de l'vne, et en partie le son de l'autre : lesquelles ont appelé Diphtongues, qui est vn mot prins du Grec signifiant le son de deux (1569 : 13).

Entre los ayuntamientos de letras ay unos que son de dos vocales que se pronunçian como si no fuesen más de vna, que los griegos llaman « diphtongos », 'dos soñidos avnados', los quales esta lengua tiene doblados que los nuestros (2011 : 302).

Estienne précise clairement que, pour lui, la diphtongue laisse entendre deux sons dans une même syllabe, c'est-à-dire, selon les propres mots du grammairien français, « sous un même accent » : il dit textuellement « on oit en partie le son de l'vne, et en partie le son de l'autre ». Cette remarque est omise chez Pérez del Castillo, qui explique que la diphtongue se compose de « dos vocales que se ponunçian como si no fuesen más de vna ». Même l'expression « dos sonidos aunados », ne fait pas clairement référence à deux sons vocaliques distincts dans une même syllabe.

Il est vrai, cependant, que Robert Estienne regroupait dans la catégorie de diphtongues aussi bien des groupes vocaliques répondant à sa définition, comme le digramme OI prononcé [we], que des sons vocaliques simples, tels que celui représenté par le digramme OU qui se prononçait déjà [u] au XII^e siècle. Pérez del Castillo, d'ailleurs, ne manquait pas de mentionner que OU se prononçait « como « u » [...] como si no huuiesse o » (2011 : 304), ajoutant de la sorte un commentaire contrastif. Ainsi, si l'on compare au texte original, la partie la plus confuse chez Pérez del Castillo concerne la division syllabique des exemples fournis pour chaque diphtongue :

ei Peine, deux syllabes comme *Peindre*, *Ceindre*, *Cueillir*, *Orgueil*, *Oeil*.
oi Oison, *Moindre*, deux syllabes : *Fois*, vne syllabe, comme *Mois*, et *Moins*. [...] *ui Destruire*, de trois syllabes, *De-strui-re*. *Nuire*, de deux syllabes, *Nui-re*. *Nuict*, vne syllabe (1569 : 13).

Ey si le sigue n., en dos sillabas : *peine*, *reine*, *peindre*. [...] *Oi* si se sigue n. se pronunçia en dos sillabas como *ei*, como *moindre*, *oindre*, *point*, *coing*. [...] *Ui*, como en romançe : *nuire*, *destruire*, *fuir*, *nuict* (2011 : 302-303).

Alors que chez Robert Estienne le nombre de syllabes se rapporte aux mots proposés comme exemples (même si « œil » semble être une erreur), ce n'est pas si clair chez Pérez

del Castillo, dont la formulation laisse penser que la division syllabique s'appliquait cette fois aux digrammes et non plus aux exemples eux-mêmes. Cette impression se trouve renforcée par le fait que l'auteur mélange des mots de deux syllabes comme *moindre* et *poindre* avec des monosyllabes comme *point* et *coing* ; les exemples de UI sont tout aussi confus. On se demande si Pérez del Castillo ne confond pas parfois « sonido » et « síllaba », même si, ici encore, il n'existe pas de logique interne.

Il semblerait donc que Pérez del Castillo n'ait pas saisi totalement le sens des explications phonétiques du grammairien français. Il se pourrait également que notre traducteur ait bien saisi le message, mais sa réécriture en espagnol était déficiente, par les explications données et la disposition des exemples, comme nous venons de le voir. Dans tous les cas, l'explication résultante est confuse.

À ce propos, il faut signaler que Pérez del Castillo était conscient de ses limites en tant que grammairien de la langue française lorsqu'il abordait des terrains difficiles comme celui des diphtongues, qui plus est quand les explications fournies par sa source semblaient parfois contradictoires. En effet, avant d'exposer les explications correspondant à cette section, il avertit le lecteur en ces termes :

De los quales [los diphtongos] diré por horden por salir del barranco desta lengua limpio, que bien tengo será dificultosísimo, por ser cossa más para de palabra oyda muchas vezes que por scrito. Si no saliere a gusto de todos, cada vno puede añadir en su libro lo que faltare, que por harto atreuido me tengo, pues oso apodar sonidos agenos y, si herrare, como no lo dubdo, en las cossas grandes el osar es de loar y de ánimo generoso (2011 : 302).

Pérez del Castillo reconnaît les difficultés quand elles se présentent mais il tente, tant bien que mal, de les résoudre. Somme toute, il faut saluer l'entreprise de traduction d'un auteur qui, à priori, n'était pas grammairien de formation et qui s'est trouvé en face d'un texte parfois obscur, plus encore peut-être pour un non natif. En ce qui concerne Vayrac, la situation était bien différente.

4) Jean de Vayrac

Jean de Vayrac, né à Vayrac, en Guyenne, en 1664, étudie l'Histoire, la Géographie, le Droit, mais aussi les langues étrangères. Il accompagne Philippe V durant son voyage en Espagne et pendant dix ans, de 1701 à 1710, il travaille comme secrétaire dans les deux langues, rédigeant ou traduisant des rapports pour les cours française et espagnole. À la demande du roi d'Espagne, Vayrac va composer une grammaire espagnole pour les

Français³² et une grammaire française pour les Espagnols³³. C'est cette dernière qui retiendra notre attention.

Pour composer *El arte françes*, Vayrac s'inspire d'un certain nombre de grammairiens³⁴, mais, en ce qui concerne la partie consacrée à la prononciation, notre auteur reprend surtout des paragraphes entiers de la grammaire de Laurent Chiflet³⁵ et les traduit tout bonnement en espagnol, sans citer explicitement sa source. Intitulée *Nouvelle et parfaite grammaire françoise*, cette grammaire est publiée pour la première fois en 1659. C'est certainement dans la réédition de 1708 que Vayrac a prélevé et traduit littéralement certains extraits. Parmi de multiples exemples³⁶, nous avons relevé celui qui porte sur les explications du e muet :

Sur cet *e* Feminin il n'y a que deux choses à dire, contre une double erreur d'un Grammairien. La premiere est en ce qu'il dit que cet *e* se mange tout-à-fait au milieu des mots, et qu'il ne se prononce point du tout à la fin des particules monosyllabes... (1708 : 189).

Sobre esta *e* femenina, es menester reparar dos cosas contra el doble error de ciertos Gramaticos. El primer error es que dizen que esta *e* se pierde, y se suprime enteramente en medio de los vocablos, y que no se pronuncia en ninguna manera al fin de las partículas monosílabas... (1714 : 24).

On pourrait penser que Vayrac, de par son parcours, était plus à même que Pérez del Castillo de traduire des explications phonétiques du français vers l'espagnol et de les organiser. Cependant nous avons détecté plusieurs erreurs et maladroites dans *El Arte françes*, entre autres, des erreurs de répétition, du fait qu'il n'a parfois pas su synthétiser l'information lue chez Chiflet.

Dans sa grammaire, Chiflet fournit deux définitions différentes de « voyelle » et deux autres de « consonne » : les premières définitions de « voyelle » et « consonne » apparaissent au tout début de la grammaire et font partie d'une sorte d'introduction générale aux concepts grammaticaux ; les secondes appartiennent au chapitre de prononciation proprement dit, qui n'apparaît pas avant la page 181. La répétition de ces définitions, comme rappel au lecteur, est donc justifiée chez Chiflet.

³² Jean DE VAYRAC, *Nouvelle grammaire espagnole*, Paris, Pierre Witte, 1714.

³³ *Op. cit.*

³⁴ Pour une étude complète de la grammaire de Vayrac, voir María Elena JIMENEZ DOMINGO (2006), *Las obras gramaticales del abate Jean de Vayrac (1664-1734?) : "traductor" de Felipe V*, Thèse doctorale, Université de Valence, [29-01-18] <<https://www.uv.es/lepinet/Tesis%20doctoral%20M.elena%20Jime nez.pdf>>.

³⁵ *Op. cit.*

³⁶ Pour d'autres exemples, voir Jiménez DOMINGO (*Op. cit.* : 441, 509, 510).

Chez Vayrac, en revanche, les traductions de chacune d'entre elles sont regroupées sur quatre pages (3-6), ce qui donne une impression de redondance de l'information. Les premières définitions apparaissent au tout début de l'œuvre au sein de la sous-partie intitulée « Del numero, division, y pronunciacion de las letras », elle-même correspondant chez Chiflet au sous-chapitre « L'explication des termes de la Grammaire ». Les définitions sont traduites presque littéralement. Voici celles des voyelles :

Les *Voyelles* sont celles qui se peuvent prononcer toutes seules, sans l'aide d'une autre lettre : et l'on forme leur son en simple voix, (d'où elles sont appelées voyelles) seulement en ouvrant la bouche, sans toucher de la langue au palais, ni aux dents (1708 : 2).

Llamanse *vocales*, porque forman una voz por sí solas, sin el socorro de las demás letras (verbi garcia:) a se pronuncia abriendo la boca sin tocar el paladar con la lengua, ni tampoco à los dientes (1714 : 3).

La sous-partie suivante, chez Vayrac, s'intitule « De la pronunciacion de la letra a, con el uso de los tres acentos agudo, grave, y circunflexo ». Elle se trouve à la page cinq, soit deux pages après la première définition des voyelles, et commence de la sorte :

La principal diferencia que ay entre las *vocales*, y las consonantes, consiste en lo que, el sonido, ò pronunciaciòn de las *vocales*, produze sus mudanzas, y variedades con la sola abertura de la boca, y algunos movimientos de la lengua en la capacidad de la boca, sin tocar al paladar, ni à los dientes [...] (1714 : 5).

Nous retrouvons les mêmes informations que dans la définition précédente. Par ailleurs, le nom donné à cette section (« De la pronunciacion de la letra a con el uso de los tres accentos agudo, grave, y circunflexo ») est trompeur pour le lecteur, qui s'attend à trouver des indications sur le A et retrouve d'abord des définitions plus générales, sans compter un commentaire sur les voyelles nasales, qui ne semble pas à sa place chez Vayrac. Chiflet avait, lui, nommé cette section « La prononciation des voyelles, et l'usage des trois accents ». Un titre qui annonçait mieux le contenu exposé.

Les passages que nous venons de commenter ne sont pas des erreurs de traduction proprement dites mais plutôt des erreurs de traitement de l'information de la source. On a l'impression que Vayrac ne porte pas de regard critique sur les explications de Chiflet. Or, les explications de ce dernier datent d'un demi-siècle, puisque la partie de prononciation de *Nouvelle et parfaite grammaire françoise*, publiée pour la première fois en 1659, rappelons-le, n'avait pas changé depuis lors.

Ainsi, Vayrac reproduit, par exemple, les explications novatrices et néanmoins frileuses de Chiflet sur les voyelles nasales, sans aller plus loin :

...les sons de *An, En, In, On, Un*, sans prononcer l'*n*, seroient de vrayes voyelles, si l'on eust inventé quelques lettres particulieres pour les signifier (1708 : 183).

...los sonidos de *an, en, in, on, un*, sin pronunciar la *n*, serian verdaderas *vocales*, si los Gramaticos huvieran inventado algunas letras particulares para significarlas [...] (1714 : 5).

Vayrac n'ose pas prendre en compte le fait que Buffier (qui reprenait en fait les explications de Dangeau), dans sa grammaire, publiée en 1709, reconnaît pleinement l'existence des voyelles nasales (1711 : 94-97). Et Vayrac connaissait la grammaire de Buffier, puisqu'il la cite dans son prologue et la considère même comme l'une des meilleures de son temps tout en la critiquant par la suite.

En résumé, même si Vayrac a consulté d'autres grammaires pour composer la sienne, il ne fait aucun doute qu'il s'est largement inspiré de celle de Chifflet et l'a même traduite littéralement en de nombreux passages, sans reconnaître ouvertement cette dette. En effet, bien qu'il le cite parmi les grammairiens des soixante dernières années qui, selon lui, méritaient une certaine considération (il le cite en écorchant son nom puisqu'il l'appelle Sifflet), il ne se prive pas de le critiquer dans le paragraphe suivant en disant : « Si fuera licito à un hombre como yo fiscalizar à los otros, me atreviera à deçir que todas estas Gramaticas tienen sus regalias y sus defectos. Pues la de Chifflet es una mescla de buenas, y de malas reglas » (1714 : xxv).

Il est connu que la critique des œuvres concurrentes était monnaie courante à l'époque ; il semble cependant audacieux de remettre en question un auteur que l'on traduit sans hésiter de façon littérale en de nombreuses occasions.

5. Conclusions

Parmi les grammaires de français adressées aux Espagnols ayant vu le jour entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, nous avons recensé sept ouvrages dont les auteurs ont traduit l'intégralité ou certains passages de leurs sources françaises en espagnol. Cela représente à peine 20 % de la quarantaine d'œuvres similaires publiées à cette époque mais démontre tout de même l'existence d'une pratique qui s'est poursuivie sur trois siècles. Il serait maintenant intéressant d'étendre nos recherches aux siècles suivants pour vérifier si ce type de traductions littérales a continué au XIX^e et au XX^e siècles, ou si elles sont plutôt caractéristiques d'une époque antérieure.

Par ailleurs, l'étude de ces traductions nous a permis de confirmer, d'une part, que le passage d'explications phonétiques d'une langue à une autre demandait une grande précision des traducteurs sous peine de transmettre des informations erronées. D'autre part, nous avons pu constater que certaines explications et théories phonétiques ont été transmises, parfois inchangées à travers les siècles. Elles véhiculaient une prononciation ou une théorie phonétique descriptive souvent surannées, sans compter le fait que les grammairiens eux-mêmes étaient déjà conservateurs en matière de langue.

À l'inverse, la traduction des explications grammaticales a également permis le transfert de certaines catégories descriptives novatrices, ou du moins, d'une terminologie particulière, comme dans le cas de la traduction de Restaut par Galmace au sujet des diphtongues.